CIVIPOL

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN MONDE PLUS SÛR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

SOMMAIRE

CIVIPOL EN BREF

Nos savoir-faire **P.6**

Nos projets dans le monde **P.7**

CIVIPOL en chiffres **P.8**

Notre stratégie **P.10**

ASSISTANCE TECHNIQUE

Identité **P.12**

Contrôle des flux **P.14**

Empreinte territoriale **P.17**

PROMOTION DE LA FILIÈRE DES INDUSTRIES DE SÉCURITÉ

Milipol **P.22**

GOUVERNANCE

Équipe de direction **P.24**

Conseil d'administration et comité d'audit **P.25**

GÉRALD DARMANIN
Ministre de l'Intérieur

Les grands enjeux de sécurité auxquels notre pays est confronté revêtent une dimension internationale de plus en plus marquée. Qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, de la criminalité organisée, ou de l'immigration illégale, l'action de nos forces de sécurité serait aujourd'hui incomplète si elle ne s'appuyait sur une ambitieuse stratégie de coopération internationale.

En lien étroit avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Ministère des Armées, le Ministère de l'Intérieur s'est doté, au fil des années, des moyens d'apporter une contribution décisive à l'action extérieure de l'Etat sur les sujets relevant de sa compétence.
Les services du Ministère ont développé une offre de partenariat sur des thématiques et avec un nombre de pays croissants. Ces initiatives, qui contribuent à renforcer la sécurité de nos concitoyens au quotidien, doivent beaucoup aux femmes et aux hommes qui en assurent le pilotage et la mise en œuvre aux quatre coins du monde. Le Ministère de l'Intérieur peut ainsi s'appuyer sur un réseau d'attachés de sécurité intérieure, policiers et gendarmes, parmi les plus étoffés au monde.
Les résultats sont très concrets : chaque année, les formations dispensées par nos experts, les opérations conjointes menées par nos forces de sécurité, les équipements acquis au profit de nos partenaires, permettent de déjouer des attentats, de démanteler des réseaux de passeurs, de réaliser des saisies de produits stupéfiants.

Pour s'adapter à des enjeux évolutifs et à des théâtres de plus en plus divers et difficiles, le Ministère de l'Intérieur s'est également doté d'un opérateur de mise en œuvre dédié qui assemble l'expertise nécessaire, mobilise les financements adéquats et gère la mise en œuvre de ses coopérations. Cet opérateur, c'est CIVIPOL.
Société anonyme dotée d'une mission de service public et dont l'État est actionnaire majoritaire, CIVIPOL est un élément essentiel de la prolongation de l'action du ministère de l'Intérieur à l'international. Depuis sa création en 2001, il a permis d'amplifier l'action du Ministère au cœur des zones de crise ou d'instabilité et ainsi de mieux appréhender les menaces et les risques auxquels nous pouvons être confrontés.
En Afrique, au Moyen-Orient, en Asie ou même en Europe, il apporte une assistance technique et promeut l'expertise française en matière de sécurité.
Dans un monde toujours plus complexe et interconnecté, CIVIPOL est un gage d'agilité et d'efficacité. Je salue le bilan substantiel de ses activités en 2019 et formule le souhait qu'il continue à porter une action toujours plus affûtée, au plus proches de nos priorités et des défis auxquels nous sommes confrontés.

YANN JOUNOT
Président-directeur général
de CIVIPOL

CIVIPOL, opérateur de coopération technique internationale du Ministère de l'Intérieur, assiste le ministère et les États partenaires pour construire des réponses aux défis sécuritaires partagés. CIVIPOL agit dans le cadre de projets mis en œuvre sur financements bilatéraux et multilatéraux, notamment européens.
Nous sommes présents dans plus de 80 pays sur les cinq continents, avec aujourd'hui un engagement très fort en Afrique et plus particulièrement au Sahel, zone d'intervention prioritaire pour le ministère de l'Intérieur et de l'Union européenne.
Dans le respect de la clarté des lignes de responsabilité ministérielle, CIVIPOL inscrit son action dans une logique de complémentarité entre acteurs du continuum sécurité/développement.

Ses interventions dans le domaine de la sécurité s'inscrivent dans l'articulation entre temporalités courte et de longue durée. Ainsi, CIVIPOL contribue non seulement à bâtir de véritables coopérations opérationnelles de sécurité afin d'appréhender les principaux facteurs de menace visant les États partenaires mais aussi à développer des coopérations structurelles de sécurité par le renforcement des capacités des Etats partenaires. Une approche structurée autour des interdépendances entre les thématiques sécurité-développement et les temporalités permet à la fois d'accompagner les Etats partenaires pour l'amélioration de leur système de sécurité et crée les conditions favorables pour un retour en sécurité intérieure vers le territoire national et l'espace européen.

L'expertise de CIVIPOL s'applique aux fondamentaux de la sécurité intérieure des États : l'identité, pour consolider des systèmes d'état civil sécurisés ; le contrôle des flux, pour lutter contre toutes les formes de trafics et de criminalité organisée ; l'empreinte territoriale, pour déployer les politiques de sécurité des États sur l'ensemble de leur territoire.
CIVIPOL contribue enfin également, au travers du réseau international des salons Milipol (Doha, Singapour et Paris, 1er salon mondial de la sécurité intérieure des États), à la promotion de la filière des industries de sécurité.
Construire ensemble un monde plus sûr est notre feuille de route.

SOPHIE HATT
Directrice de la coopération internationale

Le ministère de l'Intérieur est comptable de la sécurité des citoyens français sur le territoire national. Il est également un acteur essentiel des politiques européennes en matière de sécurité de l'espace européen.

Parce que la sécurité intérieure se construit également à l'extérieur, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) participe à l'application de la stratégie internationale du ministère de l'Intérieur et à la mise en œuvre de la politique étrangère de la France dans les domaines relevant du ministère de l'Intérieur.
Forte de son réseau de plus de 300 policiers et gendarmes affectés au sein des services de sécurité intérieure des représentations diplomatiques françaises à l'étranger, la DCI déploie son action dans près de 160 pays.

Dans le prolongement de son engagement institutionnel avec ses correspondants étrangers, la DCI peut compter sur CIVIPOL, l'opérateur de coopération technique à l'international du ministère de l'Intérieur. Société privée chargée d'une mission de service public, CIVIPOL recherche des financements internationaux, essentiellement européens, et mobilise une expertise de très haut niveau sur les grandes priorités du ministère (lutte contre le terrorisme, lutte contre la criminalité organisée, lutte contre les migrations irrégulières).

Cette association de la puissance du service public et de la souplesse du monde de l'entreprise crée les conditions d'une rénovation profonde du modèle de la coopération internationale en matière de sécurité intérieure.
En choisissant de co-construire, avec ses partenaires étrangers, des coopérations opérationnelles sur des sujets ciblés d'intérêt partagé, le ministère de l'Intérieur investit et assume pleinement sa dimension internationale. Il crée, dans le même temps, les conditions favorables à un retour en sécurité intérieure, tant vers le territoire national que vers l'espace européen.

CIVIPOL

l'opérateur de coopération technique à l'international du ministère de l'Intérieur

Nos équipes co-construisent avec les pays partenaires les solutions pour relever leurs défis sécuritaires. Elles sont composées d'un vivier d'experts de haut niveau issus principalement des directions opérationnelles du ministère de l'Intérieur. Ces projets renforcent la sécurité des États partenaires, tout en contribuant à assurer la sécurité sur le territoire national et dans l'espace européen. La méthode de CIVIPOL repose sur des coopérations opérationnelles en boucle courte, et sur un travail en profondeur sur les structures de sécurité intérieure des États.

NOS SAVOIR-FAIRE

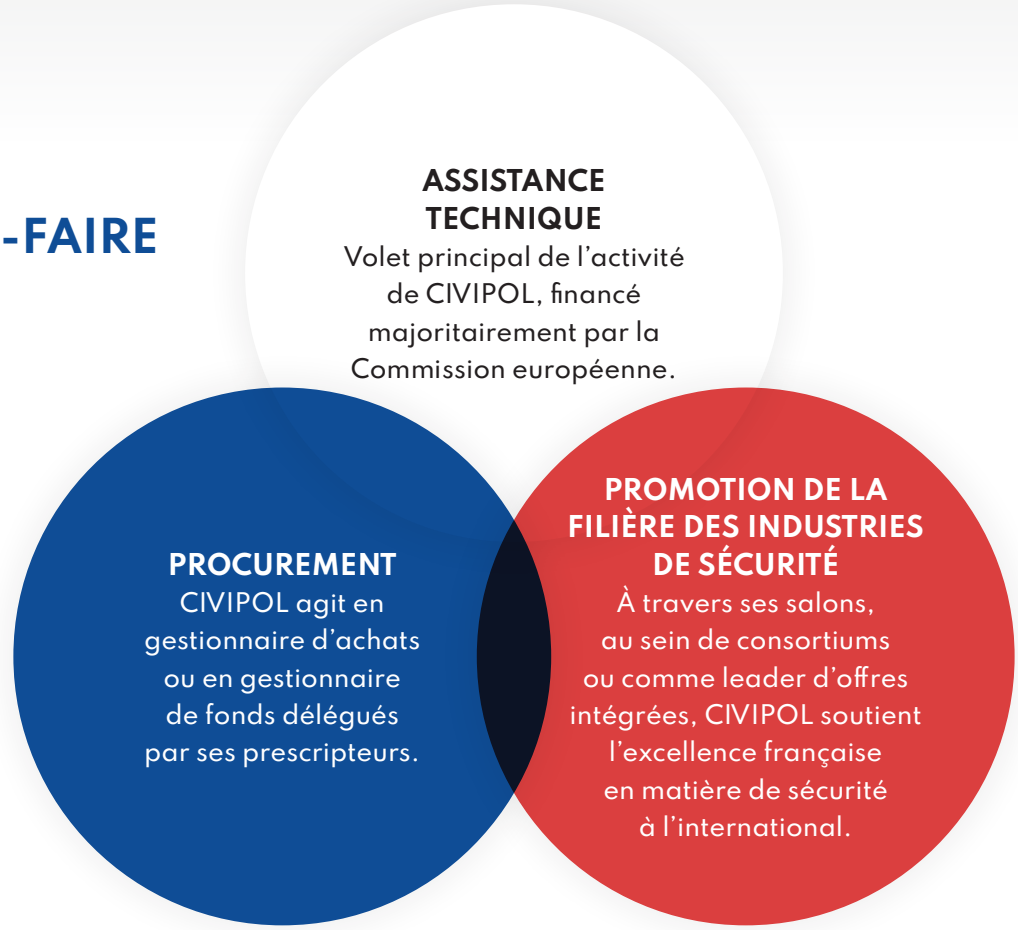

NOS PROJETS DANS LE MONDE

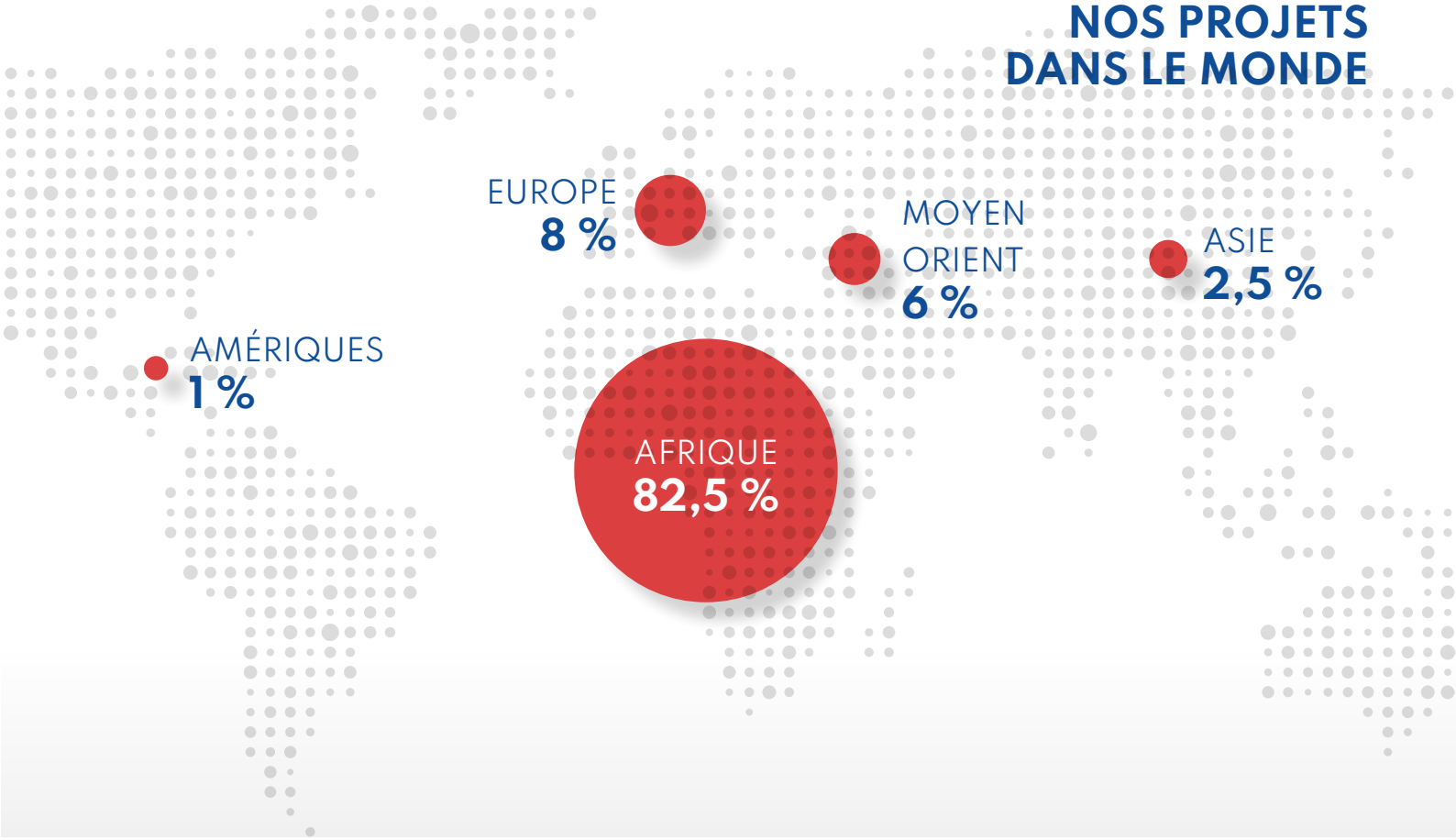

CLIENTS ET PARTENAIRES

UNION EUROPÉENNE	ÉTATS ET OPÉRATEURS ÉTRANGERS DE COOPÉRATION	BANQUE MONDIALE
62 %	23,5 %	14,5 %

CIVIPOL EN CHIFFRES

18
ans d'activité

138M€
montant des projets en portefeuille

104
projets transnationaux

24
projets gagnés en 2019

80
pays partenaires

31
projets clôturés en 2019

21 892
nombre jours d'expertise mobilisée

44,9M€
volume d'affaires annuel

579
experts mobilisés

66
salariés au siège

ÉVOLUTION DU CA DE CIVIPOL SA 2010 – 2019

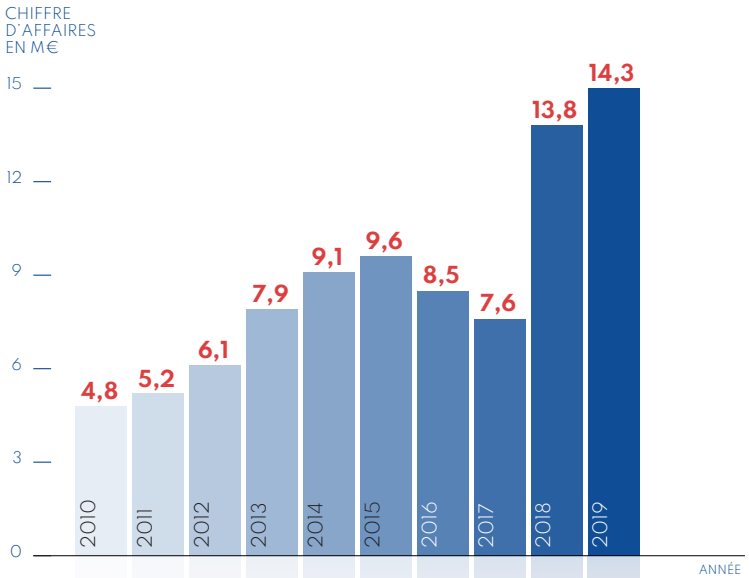

ÉVOLUTION DU VA DE CIVIPOL SA 2010 – 2019

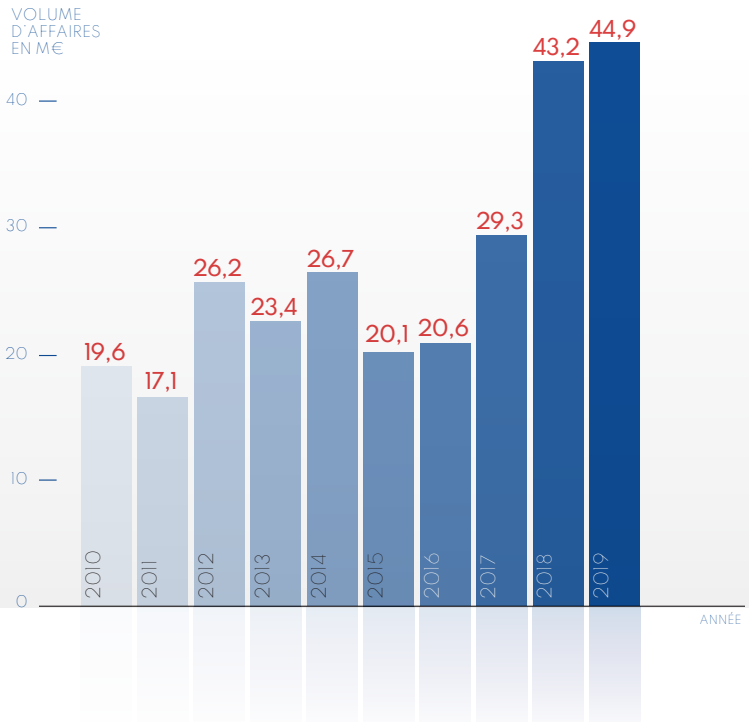

À partir de la fin 2017, CIVIPOL SA a enregistré une hausse significative de son volume d'activités (+27 % entre 2017 et 2019) et de son chiffre d'affaires (+48 % entre 2017 et 2019) retrouvant ainsi le chemin de la croissance. Après une progression spectaculaire du CA entre 2017 et 2018, l'année 2019 fut une année de consolidation de ces résultats très positifs puisque le chiffre d'affaires s'est élevé à 14,3 millions d'euros.

NOTRE STRATÉGIE
le recentrage sur les fondamentaux de la sécurité intérieure des États

Les politiques publiques des États sont étroitement interdépendantes. La capacité de nos partenaires proches et lointains à gérer leur sécurité intérieure conditionne en partie notre propre sécurité intérieure et, par extension, celle de l'espace européen. Il en résulte la nécessité d'une projection à l'international des acteurs de la sécurité nationale pour compléter, sur leur versant extérieur, les politiques publiques nationale et européenne.
Elles se déclinent dans les coopérations institutionnelles, spécialisées et techniques du ministère.

C'est sur le segment de l'assistance technique que CIVIPOL, l'opérateur du ministère de l'Intérieur, inscrit son action. Depuis 2018, CIVIPOL a recentré sa stratégie et ses aires d'intervention sur les enjeux portés par les grands documents d'orientation nationaux et européens. Ainsi, CIVIPOL prolonge l'action du ministère de l'Intérieur auprès de ses homologues à l'étranger dans le cadre de coopérations structurelles et opérationnelles génératrices de retour en sécurité intérieure.

En relais direct de l'action du ministère de l'Intérieur et en coordination avec les acteurs nationaux et européens de la coopération technique, CIVIPOL contribue à la protection du territoire national et de l'espace européen au travers de l'accompagnement des pays partenaires dans la structuration et le déploiement des différentes composantes de leurs politiques publiques de sécurité intérieure.
En tant qu'élément du dispositif de sécurité nationale au service des stratégies nationale et européenne de sécurité, CIVIPOL a défini sa stratégie 2018-2021 au tour de trois axes prioritaires :

La stratégie de CIVIPOL jusqu'en 2021 se construit autour de trois axes prioritaires :

- **axe stratégique 1** : recentrage de l'activité sur les enjeux prioritaires de sécurité dans une logique de retour en sécurité intérieure en agissant sur les fondamentaux de la sécurité (état civil et identité, contrôle des flux, empreinte territoriale). Cette activité se décline sur l'ensemble de la chaîne administrative et opérationnelle pour structurer le cadre de l'action des forces de sécurité intérieure et en accompagnant la mise en place de procédures, de compétences et de spécialistes aux standards internationaux ;
- **axe stratégique 2** : consolidation de la présence de la société sur les aires historiques de coopération et développement sur l'ensemble des zones génératrices de menaces ;
- **axe stratégique 3** : montée en capacité de la société sur la mise en oeuvre des projets relevant des grandes priorités nationale et européenne de sécurité, notamment en accédant à la capacité de gestion déléguée des fonds européens.

IDENTITÉ

Droit fondamental de chaque individu, prérogative majeure des États, l'identité constitue la brique de base de l'État de droit. CIVIPOL maîtrise la chaîne complète de l'état civil.

CONTRÔLE DES FLUX

Le contrôle des flux (financiers, de biens, de personnes) est au cœur de la souveraineté des États. CIVIPOL les accompagne dans la consolidation de ces politiques de sécurité.

EMPREINTE TERRITORIALE

Terrorisme et criminalité organisée menacent la souveraineté et la stabilité des États. L'expertise reconnue de CIVIPOL dans le domaine de la lutte contre ces phénomènes transnationaux et locaux lui permet de renforcer la capacité des États à faire face à ces menaces.

IDENTITÉ

« L'identité – sa reconnaissance et sa sécurisation – constitue un enjeu à plusieurs titres : elle est une clef pour l'accès aux droits (santé, éducation, vote) ; elle facilite la mobilité légale en fiabilisant les informations relatives aux voyageurs (en particulier les demandeurs de visas) ; elle contribue à l'identification des étrangers en situation irrégulière non documentés et donc à leur réadmission par leur pays d'origine. En pratique, il s'agit d'améliorer la gouvernance de l'état civil (sur les plans organisationnel, humain et logistique), de mettre en place des systèmes d'information sûrs, de lier l'identité à la biométrie, et de sécuriser la délivrance des titres (cartes d'identité et passeports). La France et l'Union européenne accordent à l'identité une attention croissante, particulièrement en Afrique, et y consacrent des financements et des projets de plus en plus nombreux, notamment dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. Ce sera également une priorité du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE.

CIVIPOL, à qui sont confiés plusieurs projets (en cours ou prévus) dans ces domaines, est reconnu comme un opérateur compétent sur le plan technique et sachant nouer une coopération confiante avec les autorités nationales et locales des pays concernés.
C'est une condition indispensable pour la réussite de projets complexes, sensibles – car touchant à des fonctions régaliennes – et dont la réalisation s'étale sur plusieurs années. »

Pascal Teixeira da Silva
Ambassadeur de France
des migrations

IDENTITÉ

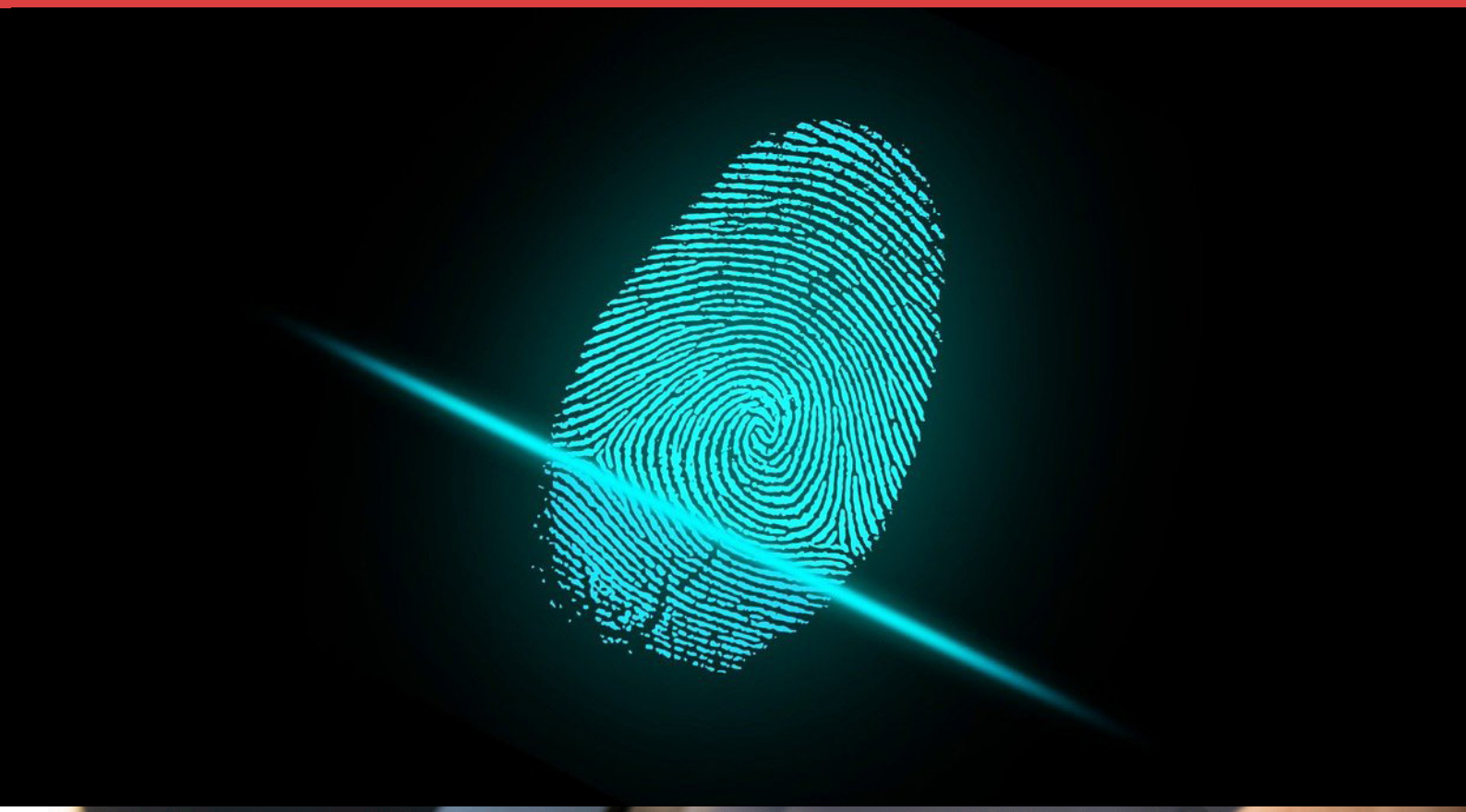

Appui au processus de réforme du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales en **RDC**

12 EXPERTS MOBILISÉS

5 M$ DE BUDGET

- **23 AVRIL 2018** Début du projet
- **DÉCEMBRE 2018** Diagnostic du système d'état civil en RDC
- **FÉVRIER 2019** Identification des bonnes pratiques d'autres pays
- **MAI 2019** Cartographie des centres d'état civil du pays
- **JUIN À DÉCEMBRE 2019** Expérimentation sur 4 sites
- **MARS 2020** Orientations de la réforme de l'état civil en RDC
- **AVRIL À SEPTEMBRE 2020** Développement du projet de réforme
- **DÉCEMBRE 2020** Décision du gouvernement congolais
- **DÉCEMBRE 2020** Fin du projet prévue

Depuis avril 2018, CIVIPOL soutient le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) dans le processus qu'elle a choisi d'engager de réforme du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales. Ce projet est financé par la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des États Fragiles (CFEF) et la Banque Mondiale pour une durée de trois ans. CIVIPOL collabore avec un consortium d'agences (FNUAP, Caritas, Transtec) et d'entreprises françaises spécialisées dans la sécurité numérique et biométrique (IDEMIA ex-SAFRAN, DIGITECH). CIVIPOL mobilise 12 experts nationaux et internationaux sur ce projet. En décembre 2018, un diagnostic du système d'état civil en RDC a été partagé et validé par les autorités congolaises. Des bonnes pratiques mises en place dans les pays voisins ont été identifiées en février 2019 et certaines, expérimentées à petite échelle en milieu urbain et rural sur le territoire national. Des pratiques innovantes sont mises en œuvre, basées sur les nouvelles technologies, dont celles de la numérisation et de la biométrie. Les résultats attendus permettront de renforcer l'état civil congolais à travers une réforme juridique, institutionnelle et organisationnelle du système en 2020.

Réalisation d'une étude de la cartographie du système de l'État Civil en **Côte d'ivoire**

4 EXPERTS MOBILISÉS

500 K€ DE BUDGET

- **MARS 2020** Début de la mission avec l'analyse documentaire
- **AVRIL 2020** Réunion de lancement et formation des enquêteurs
- **JUIN 2020** Lancement de la collecte des données
- **JUILLET 2020** Finalisation de l'application informatique
- **AOÛT 2020** Version finale du logiciel informatique et atelier de restitution

La Stratégie Nationale de l'État Civil et de l'Identification en Côte d'Ivoire vise à doter le pays d'ici 2025, d'un fichier national d'identité biométrique et d'un cadre de référence pour asseoir un système d'état civil fiable, sécurisé et statistiquement utile sur l'ensemble du territoire national. Dans ce cadre, CIVIPOL, en tant que chef de file du consortium avec DIGITECH et UNITEC, réalise l'étude de la cartographie du système d'état civil, pour le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) de Côte d'Ivoire, l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI) et la cellule de suivi des projets C2D du MIS. Ceux-ci ont obtenu des fonds au titre des deux Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), passés entre la France et la Côte d'Ivoire, et dont la gestion est assurée, côté français, par l'Agence Française de Développement. L'objectif de la cartographie du système national de l'état civil est de disposer d'une base de données de tous les centres d'état civil géo-référencés (infrastructures, ressources matérielles, humaines et équipements des points de collecte des faits d'état civil et identification, informations générales locales) ainsi que d'une application informatique destinée aux principaux acteurs (ONECI, DGAT, DGDDL, DPSE…) permettant la saisie, la consultation, le contrôle et l'actualisation de leurs données respectives afin de leurs permettre une lecture cartographiée des informations relatives aux centres d'état civil.

Soutien à l'organisation de campagnes de rattrapage d'enregistrement des naissances en **RDC**

Depuis juin 2018, CIVIPOL soutient l'organisation de campagnes de rattrapage d'enregistrement des naissances dans les écoles maternelles et primaires en République Démocratique du Congo. Ce projet sur 3 ans est financé par la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des États Fragiles (CFEF) et la Banque Mondiale. Il vise à enregistrer 2 400 000 enfants dont 600 000 d'entre eux sont dotés d'un acte de naissance. CIVIPOL collabore avec un consortium d'agences (FNUAP, Caritas, Transtec) et d'entreprises françaises spécialisées dans la sécurité numérique et biométrique (IDEMIA ex-SAFRAN, DIGITECH). Les membres du consortium apportent une assistance technique aux autorités congolaises (gouvernement et ministères, principalement l'Intérieur, la Justice et l'Éducation). Le projet mobilise 8 experts nationaux et internationaux. La campagne de rattrapage de la ville-province de Kinshasa a permis d'enregistrer en 2019 plus de 840 000 enfants et de produire plus de 380 000 actes de naissance. Elle a été étendue à l'ensemble du pays à partir de janvier 2020. Les enfants sont enregistrés dans une base de données centralisée qui permettra le suivi et la mise à jour des dossiers. Les méthodes et les moyens utilisés devront servir de base à l'établissement d'un système national d'état civil congolais, voué à être numérisé.

15 M$ **DE BUDGET**

- **29 JUIN 2018** Début du projet
- **JUIN 2019** Démarrage de la campagne dans la ville-province de Kinshasa
- **JANVIER 2020** Déploiement dans les autres provinces du pays
- **DÉCEMBRE 2020** Fin du projet prévue

Appui à la modernisation de l'état civil au **Mali** : mise en place d'un système d'information sécurisé

Depuis janvier 2018, CIVIPOL intervient au Mali pour appuyer le renforcement de l'état civil, en collaboration avec l'agence de coopération technique belge Enabel. Le projet est financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière, pour une durée de quatre ans. Il contribue à l'universalité des faits d'état civil par l'appui à la mise en place d'un système d'information et de gestion sécurisé. 5 experts internationaux apportent un appui technique aux autorités pour moderniser le système dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'état civil (SNEC) adoptée en 2018.

L'enjeu est de disposer d'un fichier central de l'état civil consolidé, interconnecté et relié à une base de données biométriques.

Les deux premières années du projet ont permis de fournir aux autorités maliennes des appuis et des documents de référence pour la poursuite de la mise en œuvre de la SNEC, tels que l'analyse du cadre normatif et réglementaire de l'état civil, l'analyse de la cartographie nationale de l'état civil, le schéma directeur informatique de l'état civil, ainsi que les spécifications techniques pour le déploiement de la solution informatique sur l'ensemble du territoire du Mali.

En 2019, CIVIPOL a également lancé une double opération pilote pour le rattrapage de l'état civil. Elle s'est concrétisée par l'organisation d'audiences foraines et de campagnes de rattrapage, à Bamako et en régions. La suite du programme permettra de capitaliser sur ces opérations pilotes pour un passage à plus grande échelle.

Courant 2020, CIVIPOL lancera également une opération pour la numérisation des actes archivés dans les centres d'état civil.

25 M$ **DE BUDGET**

- **JANVIER 2018** Début du projet
- **DÉCEMBRE 2018** Analyse du cadre normatif et réglementaire
- **AVRIL 2019** Rapport d'analyse des données de la cartographie
- **SEPTEMBRE 2019** Schéma directeur informatique de l'état civil
- **NOVEMBRE 2019** Pilotes d'audiences foraines et de campagnes de rattrapage
- **DÉCEMBRE 2019** Spécifications techniques pour le déploiement du SDIEC
- **MARS 2020** Pilote pour la numérisation des actes
- **JUIN 2020** Passage à l'échelle du rattrapage
- **OCTOBRE 2020** Passage à l'échelle de la numérisation
- **DÉCEMBRE 2020** Adoption des textes de loi prioritaires
- **DÉCEMBRE 2021** Fin du projet prévue

ASSISTANCE TECHNIQUE

CONTRÔLE DES FLUX

SENSEC-UE : Assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération pour la sécurité intérieure entre le Sénégal et l'UE

2,5 M€ DE BUDGET

3 EXPERTS MOBILISÉS

- **DÉCEMBRE 2017** Début du SENSEC
- **FIN D'ANNÉE 2018** Création de la DNLTM par décret
- **DÉCEMBRE 2018 À JUIN 2019** Ateliers de formation du personnel de la DNLTM
- **AVRIL 2019** Formation à la détection de la fraude documentaire
- **JUIN 2020** Remise de 26 véhicules au FSI
- **JUILLET 2020** Début de la construction du commissariat de Mbao et du Centre National de Formation de la Police Judiciaire
- **DÉCEMBRE 2021** Fin du SENSEC

L'UE et le Sénégal ont signé en juin 2016 une convention de financement pour un programme de coopération portant sur la sécurité intérieure, dont la contribution financière s'élève à 10 millions d'euros. C'est dans ce cadre, que s'inscrit le projet SENSEC-UE, visant à appuyer les services sénégalais en charge de la sécurité intérieure pour leur procurer une assistance technique dans la lutte contre les grandes menaces auxquelles ils sont confrontés. Aujourd'hui le projet SENSEC compte parmi ses résultats :

- L'amélioration du contrôle et de la surveillance des frontières grâce à l'appui à la création de la DNLTM (Division Nationale de Lutte contre le Trafic de Migrants et pratiques assimilées) et son déploiement sur le territoire au travers plusieurs antennes ;
- La conception d'un plan de formation dans le domaine de la surveillance fluviale, la mise en place des vedettes de surveillance et de postes de détachements fluviaux ;
- La création de postes frontières mixtes Police/Douane et la création d'un modèle de surveillance terrestre ;
- Le renforcement de la Direction de la Police Judiciaire par des moyens et des équipements spéciaux, ainsi que les formations de la Division Spéciale de Cybersécurité, des services de PTS et d'intervention ;
- La mise en place d'une enquête nationale sur les infractions applicables par les unités de police judiciaire, de gendarmerie et de douane au sein des commissariats pour comprendre et créer une typologie d'infractions et améliorer les politiques publiques ;
- L'appui au rapprochement entre la Police et la population via la construction et l'équipement du Commissariat de Police de Mbao ;
- Le renforcement des capacités judiciaires de la gendarmerie par la création d'un centre national de formation dédié à la Police Judiciaire.

Renforcement des capacités du Ministère de l'Intérieur chargé de la Sécurité Publique en matière de Gestion des Finances Publiques sectorielles en **RCA**

4,5 M€ DE BUDGET

- **NOVEMBRE 2019** Début du projet
- **AVRIL 2020** Obtention du titre foncier pour la construction du MISP
- **FÉVRIER 2021** Inauguration du MISP
- **OCTOBRE 2022** Fin du projet

Ce projet, mis en œuvre par CIVIPOL et financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED) a pour but de contribuer à la modernisation du Ministère de l'Intérieur chargé de la Sécurité Publique (MISP) de République Centrafricaine (RCA) via une plus grande autonomie dans la gestion de ses finances.
Il s'articule autour de 2 objectifs principaux visant à :

- soutenir le MISP et sa Direction Finance-Comptabilité (DFC) dans la bonne exécution de sa mission de suivi de la chaîne de la dépense publique,
- améliorer ses conditions de travail grâce à son installation dans un bâtiment dédié, où sa proximité géographique avec le décideur et ses conseillers serait garantie.

Pendant 3 ans, 4 experts seront mobilisés pour accompagner les services du MISP à toutes les étapes de la dépense publique, des procédures comptables à la planification budgétaire. Le projet s'appuie sur une méthodologie de mentorat caractérisée par un accompagnement dans l'acquisition, la consolidation et l'application des savoir-faire sur le moyen terme, soit la durée totale du projet. À l'issue de celui-ci, il est notamment attendu que la DFC soit opérationnelle avec des rôles et responsabilités bien définis. Le cadre de travail et la visibilité du MISP au niveau central seront également améliorés grâce à sa nouvelle installation, lui permettant ainsi de travailler efficacement avec sa DFC, son directeur de cabinet, ses chargés de mission et ses conseillers internationaux.

ROCK : Centre opérationnel régional d'appui au processus de Khartoum et à l'initiative de la corne de l'Afrique de l'Union Africaine

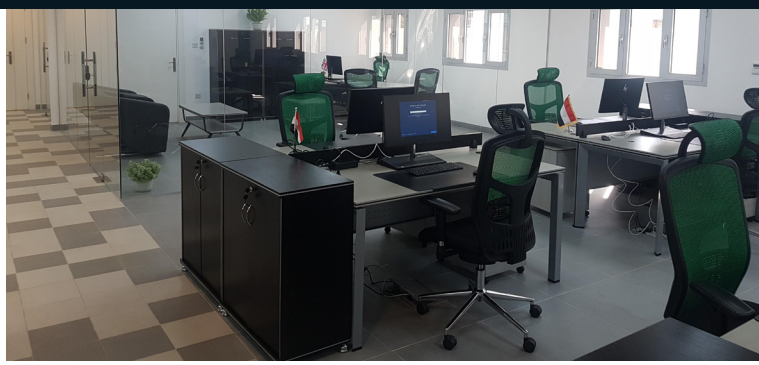

Le ROCK est un projet régional de lutte contre les réseaux criminels impliqués dans la traite et le trafic d'êtres humain financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour l'Afrique pour 3 ans. Lancé dans le cadre du processus de Khartoum à la demande des pays de la Corne de l'Afrique, il vise à mettre en place une plateforme à Khartoum, le centre régional « ROCK », afin de rassembler les officiers de liaison des pays bénéficiaires en un seul lieu et faciliter l'échange d'informations entre les services de police. Mis en œuvre par CIVIPOL au profit d'un consortium d'États membres de l'Union européenne, en partenariat avec INTERPOL et l'UA, le ROCK englobe les pays du processus de Khartoum et de l'Initiative de la Corne de l'Afrique de l'UA : Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Libye, le Kenya, la Somalie, le Sud Soudan, le Soudan, la Tunisie et l'Ouganda. À ce jour, le centre régional, installé dans l'enceinte de l'académie de police, dans des locaux prêtés par les autorités soudanaises est opérationnel. Les travaux ainsi que l'installation du matériel informatique ont été réalisés. Sept officiers de liaison (du Soudan, Soudan du Sud, Somalie, Éthiopie, Djibouti, Kenya et de l'Égypte) y travaillent quotidiennement. Des formations en coopération policière ont également été prodiguées dans 3 pays bénéficiaires et 76 officiers ont été formés.
Enfin, l'équipe du centre régional a déjà développé des relations de travail étroites avec Interpol et, à cette date, 118 rapports d'information ont été envoyés à l'organisation internationale de police criminelle via le bureau national à Khartoum.
L'échange d'informations, jusqu'alors quasi inexistant, qui a été initié avec le soutien du projet est maintenant instauré. Le ROCK a par exemple joué un rôle actif dans l'arrestation en Ethiopie de deux trafiquants à la tête d'un réseau de passeurs de migrants grâce aux informations collectées.
Une vraie dynamique de coopération opérationnelle a été créée entre des pays partenaires dans le cadre du ROCK. À ce titre, l'UA ambitionne d'en faire un centre à l'échelle continental.

5 M€ **DE BUDGET**

11 **PAYS BÉNÉFICIAIRES**

- **DÉCEMBRE 2017** Début du projet
- **MAI 2019** Fin des travaux du Centre opérationnel
- **NOVEMBRE 2019** Installation des officiers de liaison au sein du ROCK
- **JANVIER 2020** Premier réseau démantelé
- **DÉCEMBRE 2020** Fin du projet

Projet **LEEWAY HGV**: lutte contre la facilitation de l'immigration clandestine

Ce projet de coopération européenne, financé par EUROPOL à hauteur de 80 000€, réunit la France, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Belgique et le Sénégal au sein de l'action opérationnelle JOT DUNQETT. Piloté par CIVIPOL qui en assure la gestion financière, administrative et logistique, il est mis en œuvre par la Direction Centrale de la Police Aux Frontières (DCPAF) et bénéficie de l'appui Frontex et Interpol sur le volet opérationnel. L'action opérationnelle JOT DUNQETT, à travers le projet LEEWAY, vise à détecter et entraver la facilitation de l'immigration illégale. Ces filières agissant sur la façade ouest méditerranéenne présentent une menace de sécurité intérieure en plus de risquer la vie des migrants et de financer le crime organisé européen et nord-africain. Ce projet se traduit très concrètement par des investigations et des opérations de terrain menées de concert par les États partenaires avec pour objectif de démanteler les filières par le biais des Joint Investigation Teams (JIT) et recueillir du renseignement sur la structure des groupes criminels organisés et sur les flux humains associés.

7 **PAYS PARTENAIRES**

- **FÉVRIER 2019** Début du projet
- **JANVIER 2020** Premier démantèlement d'un réseau de contrebande
- **FÉVRIER 2020** Fin du projet

Ainsi, les autorités françaises et néerlandaises, soutenues par Europol et Eurojust, ont démantelé un vaste réseau de contrebande impliqué dans le trafic de migrants. 23 membres présumés du réseau criminel (19 en France et 4 aux Pays-Bas), ont été arrêtés, cinq perquisitions ont été effectuées et des armes à feu et véhicules ont été saisis. Le réseau criminel est soupçonné d'avoir facilité le transport d'environ 10 000 migrants afghans, iraniens, irakiens, kurdes et syriens des régions françaises du Mans et de Poitiers vers le Royaume-Uni. Les migrants ont été transportés dans des conditions dangereuses, dissimulés dans des camions réfrigérés souvent surchargés et ont payé jusqu'à 7 000 euros pour ce voyage. Au total, le gang criminel est soupçonné d'avoir tiré environ 70 millions d'euros de bénéfices de ces activités illégales.

Le Partenariat Opérationnel Conjoint pour la lutte contre l'immigration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains au **Sénégal**

Le Partenariat Opérationnel Conjoint (POC) contribue à la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes au Sénégal. Les actions menées appuient les ministères de l'Intérieur (police), des Forces Armées (gendarmerie), de la Justice (cellule nationale de lutte contre la traite des personnes/CNRLTP, centre de formation judiciaire, direction des affaires criminelles et des grâces) ainsi que de l'Economie et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment) par une approche globale, inclusive et concertée.
Le POC soutient la consolidation de l'ensemble des services combattant cette criminalité et principalement la DNLT (La Division de lutte contre le trafic de migrants et pratiques assimilées) créée en janvier 2018. L'objectif attendu étant le renforcement intégral de la chaîne pénale qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'immigration irrégulière. S'agissant d'une criminalité transfrontalière, la coopération régionale policière et judiciaire est également prise en compte et renforcée dans le cadre du POC Sénégal.

9M€ **DE BUDGET**

- **OCTOBRE 2019** Début du projet
- **DÉCEMBRE 2019** Atelier de présentation du POC
- **MARS 2020** Premier COPIL de lancement officiel du projet par le Ministère de l'Intérieur et l'Ambassadrice de la DUE
- **OCTOBRE 2022** Fin du projet

Progress : programme d'appui à la réforme du secteur de la défense en RDC

13M€ **DE BUDGET** **10** **EXPERTS MOBILISÉS**

- **AVRIL 2015** Début du projet
- **JUIN 2015** Recrutement de l'équipe d'assistance technique
- **MAI 2021** Fin du projet

Le projet, mis en œuvre par CIVIPOL et Transtec, vise à assister les autorités civiles et militaires dans la conception et la conduite du processus de réforme de la sécurité (volet défense), notamment en matière d'administration et de gestion, afin de renforcer la gouvernance de l'Etat de droit, de lutter contre l'impunité et promouvoir une paix durable.
L'Union européenne appui financièrement l'accompagnement de ce processus de réforme. Une assistance technique de 10 experts principaux est mobilisée pour une période de six années.
Les activités de PROGRESS portent principalement sur :

- une assistance technique au Ministère de la Défense dans la planification et le suivi du Plan de Réforme de l'Armée. L'équipe d'experts participe à la rédaction de plusieurs textes de loi portant sur l'organisation et le fonctionnement des forces armées et sur le statut des militaires. Un achat de matériel audiovisuel, la mise en place d'un intranet et la rénovation des locaux du ministère de la Défense ont été effectués ;
- un accompagnement pour la modernisation de l'administration et pour optimiser ses moyens, notamment en matière de politique et de procédure des ressources humaines, de gestion budgétaire, financière et achats publics. Un logiciel de suivi exécution financière et un manuel des procédures sur les marchés publics sont déjà mis en place et fonctionnels. Des formations sur les procédures d'exécution des dépenses ont été dispensées et une politique de gestion des ressources humaines a été constituée ;
- un renforcement du contrôle interne/redevabilité externe dans le secteur de la défense.

L'expert porté par CIVIPOL est en charge de la planification et la mise en œuvre de la réforme des forces armées, en particulier dans les aspects de gouvernance, du renforcement des capacités du Ministère de la Défense en matière de coordination et de communication ainsi que du renforcement de la politique et la structure de formation en matière administrative.

ASSISTANCE TECHNIQUE

EMPREINTE TERRITORIALE

9 PAYS COUVERTS

1,4€ PART DU BUDGET CIVIPOL

- **AVRIL 2017** Début du projet
- **MAI 2018** Lancement du projet
- **OCTOBRE 2019** Workshop en Tunisie, à l'Académie de Police de Carthage-Salambo
- **OCTOBRE 2019** Workshop en Jordanie, au Centre National de Sécurité et de Gestion de Crise (NCSCM), organisme interministériel
- **OCTOBRE 2019** Workshop au Maroc, au Centre international de conférences Mohammed VI, à Skhirat
- **JANVIER 2020** Steering committee
- **AVRIL 2021** Fin de projet

CT Mena : projet « Contre-terrorisme au Moyen Orient et en Afrique du Nord »

Le projet CT MENA vise à renforcer les systèmes de justice pénale et la coopération internationale et régionale dans les États de la région Afrique du Nord - Moyen Orient en matière de lutte contre le terrorisme. Financé à hauteur de 13 M€ par l'UE, il est mis en œuvre par Expertise France avec le soutien de CIVIPOL depuis avril 2017 pendant 4 ans dans les pays suivants : l'Algérie, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie. Le programme est décliné en trois activités principales :

- Appui à la Ligue Arabe sur les questions de contre-terrorisme
- Mise en place d'une facilité d'assistance technique sur le contre-terrorisme
- Mise en place d'initiatives pilotes dans le domaine de la résilience

L'équipe du projet composée de 8 membres, dont un expert mobilisé par CIVIPOL, est basée à Tunis. De l'expertise court-terme française dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la gestion de crise intervient également régulièrement dans le cadre de l'exécution du projet.

4,4M€ DE BUDGET

14 EXPERTS MOBILISÉS

3 PRISONS APPUYÉES

- **SEPTEMBRE 2017** Participation du personnel du NCS au comité de coordination du Global Counterterrorism Forum, organisé à New York
- **AOÛT 2018** Extension pour 6 mois du programme de déradicalisation du NCS à deux autres prisons situées à Lagos
- **FÉVIER À NOVEMBRE 2019** Actualisation du programme de formation des instituts de formation du personnel pénitentiaire
- **MAI À OCTOBRE 2019** Collaboration avec l'Office International des Migrations pour former les personnels du centre de transition de Gombe pour les repentis de Boko Haram

Appui au programme de déradicalisation de l'administration pénitentiaire au **Nigéria**

De mai 2017 à novembre 2019, CIVIPOL est intervenue sur un projet de renforcement des capacités et de soutien à la déradicalisation dans les prisons au Nigéria, financé par la Commission Européenne via l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Ce projet de déradicalisation, de soutien et de formation à l'administration pénitentiaire s'est articulé autour de 3 axes : l'appui à la mise en œuvre du programme nigérian de déradicalisation dans 3 prisons, l'appui à l'administration centrale du Nigerian Correctional Service (l'administration pénitentiaire nigériane) et l'appui aux centres de formation du NCS. Initialement conçue pour durer 18 mois, cette action a pu jouir de deux prolongations successives de six mois.
Au cours de ces deux années, un pool d'experts locaux et internationaux (psychologue, juriste, fonctionnaire de l'administration pénitentiaire, chercheur en sciences humaines, théologien…) presté par CIVIPOL ont permis de former un total de 1031 personnes à la lutte contre l'extrémisme violent en milieu carcéral. 7000 autres personnels du NCS ont pu également être sensibilisés à cette problématique notamment grâce à la publication à l'automne 2019 d'un nouveau programme de formation. Enfin, 800 prisonniers, pour la plupart anciens combattants ou militants de Boko Haram, ont pu bénéficier du programme de déradicalisation développé par le NCS avec le soutien du projet.

« **STEPWISE** » : Plateforme de simulation, formation et évaluation pour la protection des espaces publics réunissant des foules

Ce projet, financé par le Fonds Sécurité Intérieure de l'UE, s'ancre dans le contexte des attaques terroristes perpétrées en Europe afin d'aider les États-membres à mieux protéger les espaces publics, réduire les vulnérabilités, et prévenir de futures attaques, notamment sur des sites sensibles recevant du public. Démarré en fin d'année 2018 pour 2 ans et impliquant 8 partenaires de 5 pays européens (Belgique, Grèce, Italie, Pays-Bas, France) dont DIGINEXT en tant que coordinateur, il vise à concevoir la plateforme STEPWISE.

Cette plateforme permettra la création rapide de maquettes 3D en réalité virtuelle d'espaces et de bâtiments réels grâce auxquelles des plans de sécurité et de crise pourront être conçus en fonction d'une grande variété de scénarios. Les experts pourront ainsi évaluer facilement l'impact potentiel des menaces (explosion de bombe, incendie, etc..). Ce produit novateur soutiendra ainsi la coopération, la coordination et la préparation intersectorielle des forces de l'ordre et de leurs partenaires (publics et privés) impliqués dans la conception et la protection des espaces publics des États de l'Union Européenne. Des formations et tutoriels à l'usage de la plateforme pour les autorités compétentes et les personnels de sécurité sont également prévus dans le projet. Le premier prototype a été présenté aux forces de sécurité membres du consortium en octobre 2019 à Lyon. Le Ministère de l'Intérieur (SDLP) dispose d'une plateforme et il est accompagné par le développeur pour la mise en place opérationnelle du prototype.

1,2M€ **DE BUDGET**

8 **PARTENAIRES IMPLIQUÉS**

- **NOVEMBRE 2018** Début du projet
- **OCTOBRE 2019** Atelier de test de la version Beta par les forces de l'ordre à Lyon
- **MAI 2020** Démonstration en ligne de la plateforme auprès de 30 personnes des forces de l'ordre de France, des Pays-Bas, de Belgique et de Grèce
- **OCTOBRE 2020** Réunion finale de lancement de la plateforme
- **NOVEMBRE 2020** Workshop utilisateurs

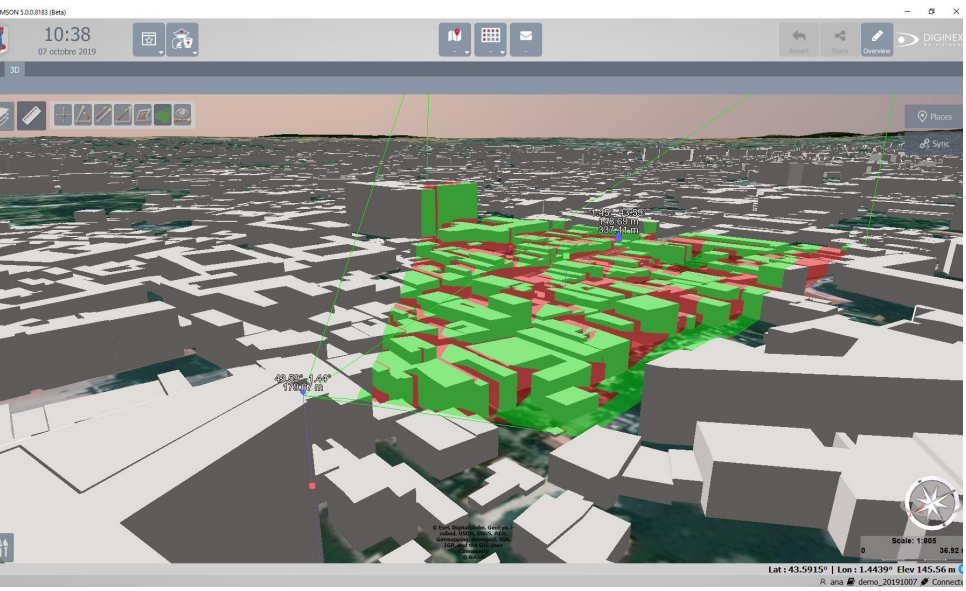

CPG5 : Soutien à l'opérationnalisation de la composante police de la force conjointe du G5 Sahel au Mali et en Mauritanie

Afin d'appliquer les engagements issus des conventions internationales et des résolutions des Nations Unies sur le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, le G5 Sahel et son Secrétariat permanent se sont engagés à opérationnaliser la composante police de la Force conjointe qui vise à assurer la judiciarisation des opérations de la force militaire régionale. Les cinq États sahéliens ont donc créé les unités d'investigation de la Force conjointe dans leur système national de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, chargées de remplir cette mission. Grâce au financement de l'Union européenne, CIVIPOL met en œuvre les projets d'appui à l'opérationnalisation de ces unités au Mali et en Mauritanie.
L'objectif commun au Mali et en Mauritanie est de consolider l'intégralité de la chaine pénale en matière de terrorisme et de crime organisé transfrontalier afin de renforcer la Composante police et de permettre la construction de dossiers judiciaires solides aboutissant à des procès et des condamnations.

Au Mali

Le projet se focalise sur la consolidation des capacités d'action et de l'efficience de la Brigade d'Investigation Spécialisée malienne (BIS) par un appui matériel et structurel. Une antenne de la BIS sera installée à Mopti afin de rapprocher cette brigade des lieux d'exaction et accroitre sa rapidité d'intervention. Les primo arrivants sur les scènes de crimes recevront également une formation.

3,5M€ **DE BUDGET**

- **JANVIER 2020** Début du projet
- **FÉVRIER 2020** Lancement de l'étude de chantier pour les infrastructures de Bamako
- **FÉVRIER 2020** Entretien avec le ministre de la Justice malien
- **MARS 2020** Visite conjointe à Mopti pour l'attribution du terrain de l'antenne de la BIS
- **MAI 2020** Remise de kits sanitaires à la BIS dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid
- **JUIN 2021** Fin du projet

En Mauritanie

Le projet contribue au renforcement des capacités de l'Unité d'Investigation Spécialisée nouvellement créée (UIS) et des liens de cette unité avec les institutions spécialisées intervenant en amont et en aval de son activité. Le but est que l'UIS dispose, des équipements et des infrastructures nécessaires et d'un personnel formé et sensibilisé pour la conduite des investigations et des activités de renseignement. Ses locaux seront construits à Nema dans le Sud-Est du pays en direction de la frontière malienne. Au terme du projet, l'UIS aura également une capacité juridique et un mandat lui permettant d'assurer l'application du droit dans le cadre des opérations de la force conjointe.

2,5M€ **DE BUDGET**

- **JANVIER 2020** Début du projet
- **FÉVRIER 2020** Premier comité de pilotage en présence du chef de délégation de l'UE
- **FÉVRIER 2020** 1ère formation des 23 policiers de l'UIS
- **MARS 2020** Intégration de deux femmes dans l'unité
- **MAI 2020** Lancement de l'appel d'offre pour l'ensemble du matériel technique de l'unité
- **JUIN 2021** Fin du projet

PARSEC : Programme d'appui au renforcement de la sécurité dans la région de Mopti

Ce projet, mis en œuvre par Expertise France avec le soutien de CIVIPOL et de la GIZ à un double objectif : améliorer la sécurité des populations et le contrôle du territoire de la région de Mopti et renforcer la gestion des espaces frontaliers dans cette même région, notamment entre le Mali et le Burkina Faso. Au sein d'une région instable en proie aux groupes terroristes et criminels, le PARSEC permet notamment l'installation d'un centre opérationnel de commandement, d'une force d'action rapide de la gendarmerie, d'un peloton de surveillance et d'intervention ainsi que de deux brigades fluviales et deux postes de secours. Le projet appuie aussi la mise en place d'un dispositif de gestion de la zone frontalière avec le Burkina Faso autour du poste frontière du Cercle de Koro. Les forces interservices pourront y enregistrer des informations fiables sur les flux de biens et de personnes, utilisables par les autorités politiques et administratives. De plus, le projet a doté les forces maliennes d'un avion de surveillance pour améliorer l'efficacité de ce dispositif.

29 M€ **DE BUDGET**

- **SEPTEMBRE 2017** Début du projet
- **JUILLET 2019** Dotation de 6 vedettes fluviales et 2 ambulances aux forces maliennes
- **NOVEMBRE 2019** Premiers tests de l'avion de surveillance
- **JANVIER 2020** Remise d'un camp de sécurité mobile à la gendarmerie
- **JANVIER 2020** Inauguration de trois nouvelles infrastructures à Mopti/Sévaré
- **AOÛT 2020** Fin du projet

PAGS II : Projet d'appui au G5 pour la sécurité au Sahel II

Le PAGS II fait suite à un premier projet d'appui au G5 Sahel pour la sécurité au Sahel qui a été mis en œuvre d'août 2016 à septembre 2019. Ce premier projet a atteint l'essentiel des objectifs fixés :

- la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) est opérationnelle et raccordée au réseau I-24/7 d'Interpol, qui produit depuis le début de l'année 2018 et avec l'appui technique du projet, un bulletin mensuel d'information ;
- la Cellule Régionale de Prévention de la Radicalisation (CELLRAD) est mise sur pieds et le personnel a été formé ;
- les lignes directrices d'une stratégie de gestion des frontières ont été élaborées et validées par le G5 SAHEL ;
- le Secrétariat Permanent du G5 SAHEL (SPG5) a disposé d'un appui dans son fonctionnement, qui s'est traduit par des concours concrets et variés en financement et en industrie ;
- le Collège Sahélien de Sécurité (CSS), première structure de formation de format « G5 » à fonctionner, a également été soutenu. Le CSS a depuis réalisé une activité de formation par mois au profit des cadres de la sécurité intérieure, de la magistrature et quelques cadres de la société civile ;
- la présidence tournante du Conseil des Ministres du G5 Sahel a bénéficié d'un apport en industrie et d'un soutien financier à la mise en œuvre d'activités.

La reconnaissance de ces résultats, et le souhait que l'appui de l'Union européenne au G5 se prolonge (relevés de conclusions du comité de défense et de sécurité du G5 SAHEL 28 janvier 2019, procès-verbaux des conseils d'administration du CSS et du 2ème comité de pilotage du projet tenu le 13 février 2019 à Nouakchott) sont l'origine de la seconde phase du PAGS. Celle-ci accompagne avec flexibilité la montée en puissance du G5 et de ses institutions en réponse à l'évolution de la situation politique et à l'émergence de nouveaux besoins.

10 M€ **DE BUDGET**

4 **EXPERTS LONG TERMES MOBILISÉS**

3 **OPÉRATEURS :**
CIVIPOL
FIIAPP
GIZ

- **AOÛT 2016** Début du PAGS I
- **MAI 2017** Mise en fonctionnement du CSS
- **JANVIER 2018** Opérationnalisation de la PCMS
- **NOVEMBRE 2019** Début du PAGS II
- **NOVEMBRE 2022** Fin de projet prévue

GARSI : Les groupes d'action rapides - surveillance et interventions au Sahel

Le GARSI a pour objectif de rendre plus efficace l'action préventive et réactive des forces de sécurité nationales afin de garantir un contrôle accru du territoire et notamment des zones frontalières éloignées. Pour atteindre cet objectif, le projet GARSI améliore la coopération transfrontalière par la création d'unités nationales GARSI interopérables. Ces unités nationales ont été créées dans six pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Chacune composée d'une centaine de membres des gendarmeries nationales des pays bénéficiaires, ces unités sont flexibles, mobiles, multidisciplinaires et autosuffisantes afin de permettre un contrôle adéquat des territoires les plus éloignés. Depuis maintenant plus de deux ans, ces unités sont en première ligne dans le combat contre les groupes armés terroristes de la région.
Le projet est mis en œuvre par la FIIAPP, chef de file d'un consortium européen qui comprend l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la France représentée par la DGGN et CIVIPOL. La France assure le montage des unités au Burkina Faso et au Sénégal, et est partenaire de l'Italie au Tchad.

41 M€ **DE BUDGET**

6 **PAYS BÉNÉFICIAIRES**

- **AVRIL 2017** Début du projet
- **JANVIER 2018** Fin de la phase diagnostique régionale et début des projets nationaux d'opérationnalisation des unités
- **NOVEMBRE 2019** Lancement au Burkina Faso et au Sénégal de la deuxième phase d'opérationnalisation des unités
- **DÉCEMBRE 2019** Formation « genre, droits de l'homme et droit des migrants » au profit de 30 cadres formateurs du GARSI
- **FÉVRIER 2021** Fin de projet

MILIPOL

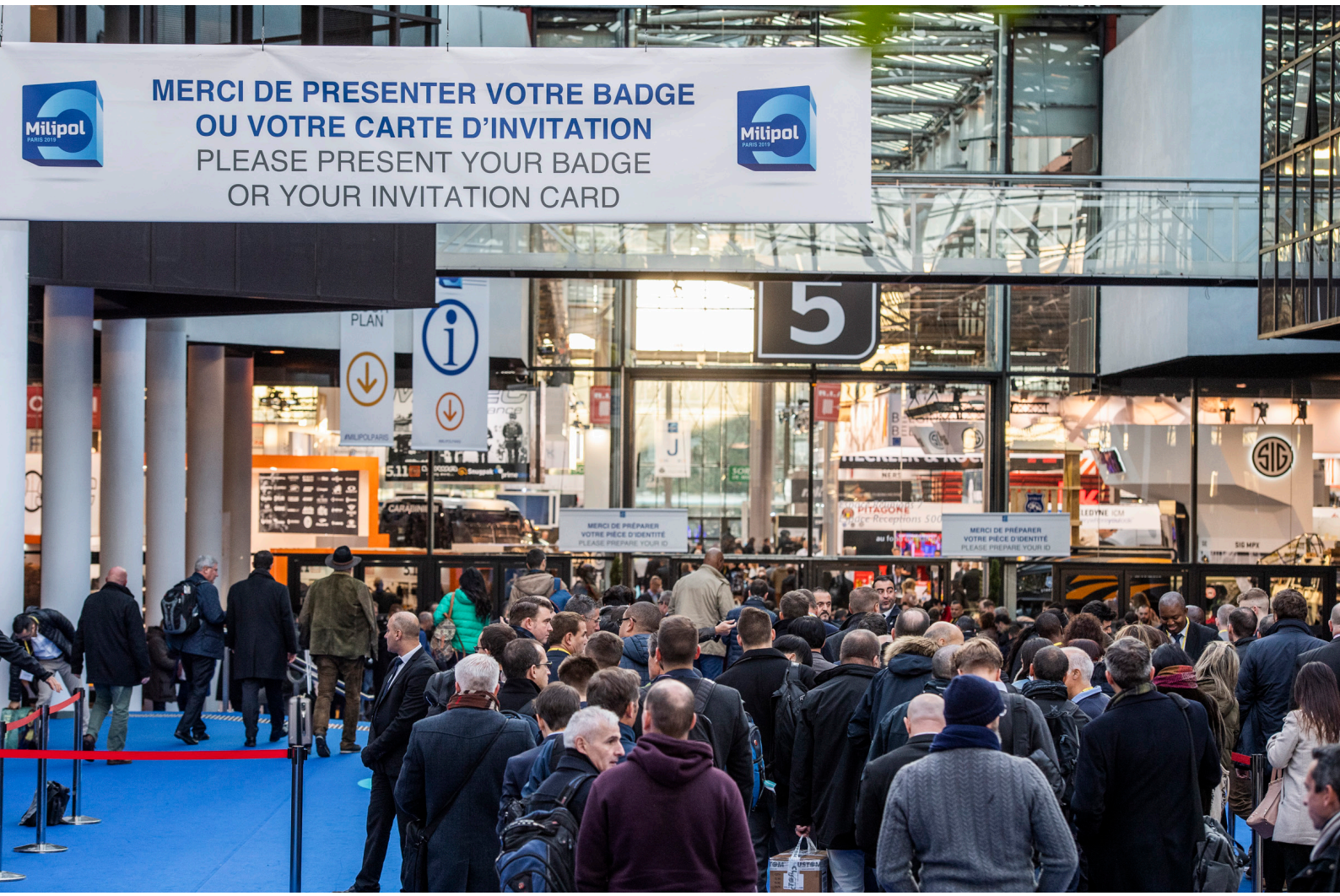

Le GIE Milipol

La marque Milipol est portée par un consortium comprenant : CIVIPOL, Protecop, Thales et Visiom. Le président-directeur général de CIVIPOL, le préfet Yann Jounot, est également président des salons Milipol, ainsi que du GIE Milipol.

Le réseau Milipol

Depuis plus de trente ans, le réseau international des salons Milipol promeut au niveau mondial les technologies et les solutions de sécurité dans le domaine de la sécurité intérieure des États.

RETOUR SUR

Milipol Paris

19 au 22 Novembre 2019

- 21e édition du premier salon mondial dédié à la sécurité intérieure des États, au Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte.
- 1089 sociétés exposantes de 55 pays, 8,4 % de plus que lors de Milipol Paris 2017
- 31 185 visiteurs venant de 156 pays, 4 % de plus que lors de Milipol Paris 2017
- 461 journalistes de 23 pays, 39 % de plus que lors de Milipol Paris 2017
- 167 délégations officielles venant de 68 pays, 3,7 % de plus que lors de Milipol Paris 2017
- 23 149 m² de surface d'exposition, 5,3 % de plus que lors de Milipol Paris 2017
- 38 % des exposants directs d'ores et déjà inscrits pour l'édition 2021
- Prochaine édition : 19 au 22 octobre 2021

PROJECTION SUR

Milipol Qatar

du 26 au 28 octobre 2020

- Salon international pour la sécurité intérieure et la sécurité civile au Moyen-Orient organisé depuis 1996 à Doha, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur de l'État du Qatar sous le haut patronage de l'émir du Qatar
- 222 sociétés exposantes de 24 pays attendus
- Plus de 8 400 visiteurs de 100 pays attendus
- Plus de 300 délégués officiels attendus
- 5 pavillons internationaux : France, Allemagne, USA, Canada, Royaume-Uni et Italie
- 15 séminaires réunissant 20 conférenciers internationaux prévus

PROJECTION SUR

Milipol Asie Pacifique

du 6 au 8 avril 2021

- Salon international de la sécurité intérieure des États pour la région Asie-Pacifique organisé depuis 2005 à Singapour
- 300 sociétés exposantes de 38 pays attendus
- Plus de 7 300 visiteurs professionnels de 80 pays attendus
- 90 délégués officiels de 11 pays attendus
- 8 pavillons internationaux : République Tchèque, Allemagne, France, Italie, Israël, Singapour, Royaume Uni et USA
- Un programme de conférences de haut niveau sur les thématiques d'actualité de sécurité nationale avec 26 conférenciers internationaux

ÉQUIPE DE DIRECTION
5 MEMBRES

CIVIPOL, l'opérateur de coopération technique à l'international du ministère de l'Intérieur, est une société dont l'actionnariat est majoritairement public. La gouvernance de CIVIPOL est assurée par un conseil d'administration et un comité d'audit. Son PDG depuis juin 2017 est le préfet **Yann Jounot**. Il s'appuie sur une équipe resserrée qui constitue l'équipe de la direction générale : **Omar Merabet**, son conseiller ; **Bertrand Barbé**, adjoint, directeur des opérations et du développement ; **Stéphane Arsovski**, directeur administratif et financier et **Pierre-Yves Buquet**, conseiller stratégie et sécurité.

Yann JOUNOT
Président-directeur général de CIVIPOL

Omar MERABET
Conseiller de la direction

Pierre-Yves BUQUET
Conseiller stratégie et sécurité

Bertrand BARBÉ
Adjoint, Directeur des opérations et du développement

Stéphane ARSOVSKI
Directeur administratif et financier

CONSEIL D'ADMINISTRATION
12 MEMBRES

9 administrateurs

- **Hadrien Bolnot**
  Agence des participations de l'État - Ministère de l'Économie et des Finances
- **Philippe Devos**
  Airbus D&S SLC
- **Philippe Lafoix**
  Défense Conseil International
- **Benoît Catzaras**
  Ministère de l'Économie et des Finances
- **Antoine Gobelet**
  Ministère de l'Intérieur
- **Lionel Le Cleï**
  Thales International
- **Vincent Claudon**
  Administrateur indépendant
- **Yann Jounot**
  Président-Directeur Général
- **François Perrachon**
  Idemia Identity & Security France

1 commissaire du gouvernement

- **Sophie Hatt**
  Ministère de l'Intérieur

1 censeur

- **Claire Chauffour Rouillard**
  Ministère de l'Intérieur

1 contrôleur général économique et financier

- **Renaud Bachy**
  Ministère de l'Économie et des Finances

COMITÉ D'AUDIT
6 MEMBRES

- **Yann Jounot**
  PDG de CIVIPOL - Président des salons Milipol
- **Hadrien Bolnot**
  Ministère de l'Économie et des Finances
- **Antoine Gobelet**
  Ministère de l'Intérieur
- **Philippe Devos**
  Airbus D&S SLC
- **Philippe Lafoix**
  Défense Conseil International
- **Vincent Claudon**
  Administrateur Indépendant

Directeur de la publication
Yann Jounot
Réalisation
Limbus Studio
Crédits photo
CIVIPOL, DICOM, P. Chabaud, B. Chapiron
Service de communication du ministère de l'Intérieur
Académie d'Aramoun
(Forces de Sécurité Intérieures du Liban)
Dépôt légal
Septembre 2020

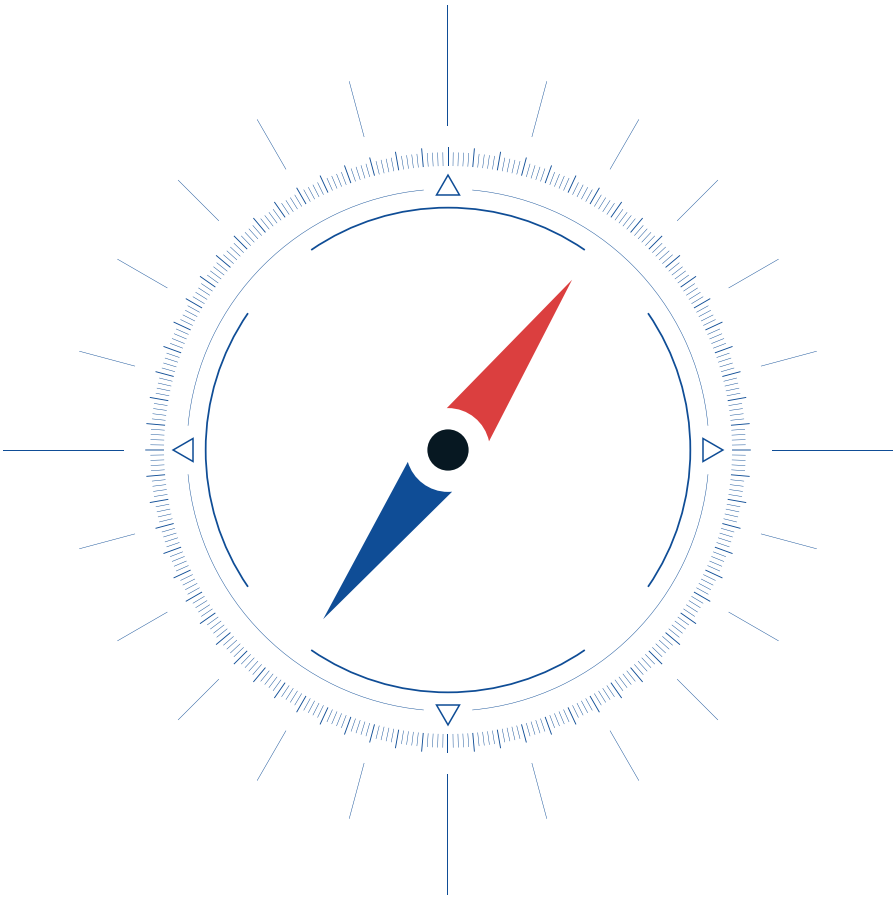

9, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 75002 PARIS
TÉL. +33 (0)1 45 44 85 20 - FAX +33 (0)1 45 44 38 54
WWW.CIVIPOL.FR
CONTACT@CIVIPOL.FR

CIVIPOL